COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Février 1765.	*Du Vendredi 15.*	*Du Samedi 16.*
Actions des Indes.	an. / 1e. a. 1192 ½ / 2e. a.	1197 ½ / 1395
Emprunts de la Compagnie.	462	462
Promesses de la Compagnie.		10
Actions des Fermes.	997 ½. 95.	997 ½
Troisiéme Loterie Royale.		
Lots de la troisiéme Loterie.		
Duplicata de la troisiéme.	86	86
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.	9 ½	
Annuités.	428	428
Coupons d'Annuités.	85	85
Emprunt de 50 millions.	12 ½.	12
Colonies, 1759.	18	17
Récépissé des Monnoies.	4. Prov.	
Époques.	10e. à 12e. 18 ½.	10e. à 12e. 18 ½
Canada	33	33
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p °/°.		
A 3 p °/° sur les Cuirs.	48	
A 3 p °/° sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris. / Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p °/°.	33	
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ¼	56 ¼
Londres.	30 13/16	30 13/16
Hambourg.	179 ¼	179 ¼ à ½
Madrid.	15 5	15 5
Cadix.	15 4 6	15 4 6
Livourne.	95 ½	95 ½
Lyon, Rois.	1/8 au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Mardi 23 Juillet.

AGRICULTURE.

De LONDRES, *le 5 Juillet* 1765.

PLusieurs vaisseaux sont arrivés de l'Amérique septentrionale à Liverpool, avec des chargemens de farine de froment, ce qui a occasionné une diminution dans le prix de cette denrée.

On a plaidé lundi dernier, premier de ce mois, devant le Lord Mansfield, à Westminsterhall, une cause dans laquelle un Entrepreneur de fileries de laines à Londres, attaquoit un riche Fermier de Middlesex, au sujet d'une partie de laine que celui-ci lui avoit livrée pour laine de choix, & qui s'est trouvée mêlée de mauvaise, & chargée de pierres, sables, couleurs, &c. pour en augmenter le poids. Après un plaidoyé de près de 4 heures, les Jurés ayant délibéré pendant un quart d'heure, ont fait leur rapport en faveur du plaignant, & l'accusé a été condamné à payer les frais & dommages. Comme il paroît que cette action a été intentée dans le dessein de mettre au jour la mauvaise manœuvre des Fermiers dans l'assemblage qu'ils font des laines après la tonte, on espere que la décision de ce Procès aura l'effet que l'on desire, & que les Fermiers intimidés par cet exemple ne s'aviseront plus à l'avenir d'user de pareilles supercheries, si préjudiciables aux productions du crû de ce Royaume, & aux manufactures de laine en général.

Voici le rapport de la vente de froment & de fleur de farine faite au marché aux grains le premier de ce mois par Robert Newton & Joseph Howe, Peseurs de farine dans la ville de Londres; 135 quarters à 49 ß; — 23 à 48 ß 6 d; — 267 à 48 ß; — 21 à 47 ß 6 d; — 200 à 47 ß; — 2 à 46 ß 6 d, la fleur de farine a été vendue 40 ß *le sac* contenant cinq *boisseaux*.

Il est entré depuis le 29 Juin dans la Tamise plus de quinze bâtimens étrangers chargés de froment.

Un Particulier nous a donné une notion succinte de l'état des grains qui sont sur terre dans plusieurs Provinces par lesquelles il a passé depuis peu. De Gloucestre à Oxford, le grain n'est pas très-beau, sur-tout le froment, ainsi que l'orge & les feves qui sont sur les hauteurs. D'Oxford à Londres les apparences sont beaucoup plus belles; dans le Comté de Kent le bled est très-beau, les feves en particulier, qui promettent très-peu partout ailleurs y sont très-belles, & il n'y a point d'espece de grain qui y soit mauvaise.

Plusieurs cantons des Provinces septentrionales sont désolés cet été par une quantité prodigieuse de chenilles & de hannetons; mais il y a moins de mouches cette année que la précédente.

D'ANGOULEME *le 9 Juillet* 1765.

LETTRE *de M. de Montalambert de Cers.*

» L'Auteur de la lettre de Paris, du

» 23 Juin dernier inſérée, Monſieur, dans » votre Gazette N°. 9, me paroît prendre » l'alarme bien légerement au ſujet des » grains ; il veut attribuer le changement » de ſyſtême des Anglois à l'occaſion de » cette denrée à un deſſein formé de nous » affamer pour nous porter enſuite des » vivres : enmagaſiner tout le ſuperflu des » Royaumes & Pays qui récoltent beau- » coup de grain, me paroît un pro- » jet bien vaſte, & qui demande bien » des guinées, pour la réuſſite duquel il » faudroit avoir le don de deviner ; re- » noncer à fournir l'italie, l'Eſpagne & » le Portugal, laiſſer paſſer leurs richeſ- » ſes dans les mains de leurs rivaux, » dans l'eſpérance de les retirer enſuite » avec uſure, eſt une maxime contraire à » ce que dit le proverbe, que, merle en » main vaut mieux que perdrix qui vole; » dire que les interlopes ſont de moitié » dans l'idée d'épuiſer nos grains, c'eſt » vouloir perſuader que les faux-ſaul- » niers ſont augmenter le prix du ſel ; » n'en déplaiſe à l'Auteur de la lettre en » queſtion, j'eſpere que ſa terreur pa- » nique ne fera d'impreſſion que ſur lui, » & que la liberté dont nous jouiſſons » continuera d'avoir ſon plein & entier » effet ; il n'y a qu'à conſulter le termo- » metre que la ſageſſe du Légiſlateur nous » a mis entre mains, le prix du ſeptier » de froment ; la Loi dit que lorſque le » prix de cette meſure aura été pendant » trois marchés conſécutifs à 30 ℔, qu'a- » lors l'exportation ceſſera dans le Port » où le bled aura monté à ce prix-là ; » bien loin de voir que cette denrée ait » été vendue 30 ℔, je vois au contraire » qu'elle n'a pas paſſé 18 ℔ dans tout le » Royaume ; les Anglois ont donc bien » encore du chemin à faire avant d'être » ſeulement parvenus à faire ceſſer l'ex- » portation : que ſera-ce donc après la » récolte qui s'annonce par-tout pour » être infiniment meilleure que celle » de l'an paſſé ? Dormons tranquillement » tandis que les Loix veillent pour notre » conſervation ; béniſſons ſans ceſſe le » jour où nous avons vu tomber le ban- » deau de la prévention qui nous cachoit » nos richeſſes ; depuis cette heureuſe » époque, il ſemble que Cérès regarde » nos Campagnes d'un œil plus favorable, » ſes préſens ſemblent meme s'être mul- » tipliés ; le Cultivateur ſême avec con- » fiance dans la certitude où il eſt que » l'abondance ne le fera plus mourir de » faim ; méconnoître un pareil bienfait, » ne ſeroit-ce pas être ingrat ! on peut » donc dire avec raiſon à l'Auteur de » la lettre, MONSIEUR, *tant de prudence* » *entraîne trop de ſoin, il ne faut pas pré-* » *voir les malheurs de ſi loin.*

DE LYON, *le* 10 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Lyon*, 16 ℔ 9 ß 1 d ; à *St. Etienne*, 18 ℔ 14 ß 10 d ; à *Montbriſon*, 15 ℔ 3 ß 6 d ; à *Roanne*, 14 ℔ 5 ß ; — à *Ville-Franche*, 17 ℔ 6 ß 8 d.

De ROUEN, *le* 13 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Rouen*, 16 ℔ 19 ß 6 d ; au *Pont-de-l'Arche*, 16 ℔ ; à *Pont-Audemer*, 16 ℔ 15 ß ; à *Pont l'Evêque*, 15 ℔ 13 ß ; à *Caudebec*, 14 ℔ 12 ß 3 d ; au *Havre*, 17 ℔ ; à *Dieppe*, 17 ℔ 3 ß 2 d ; à *Eu*, 15 ℔ 17 ß 2 d ; à *Neufchatel*, 14 ℔ 15 ß 2 d ; à *Lyons*, 15 ℔ 2 ß 4 d ; à *Giſors*, 14 ℔ 18 ß 8 d ; à *Magny*, 16 ℔ 7 ß 6 d ; à *Andely*, 14 ℔ 7 ß ; à *Evreux*, 16 ℔ 2 ß 11 d.

De BESANÇON, *le* 12 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Beſançon*, 13 ℔ 2 ß 6 d ; à *Dole*, 13 ℔ 4 ß ; à *Gray*, 11 ℔ 5 ß ; à *Veſoul*, 12 ℔ ; à *Salins* & *Quingey*, 13 ℔ 11 ß 3 d ; à *Lons-le-Saunier*, 16 ℔ ; à *Ornans*, 13 ℔ 6 ß 10 d ; à *Pontarlier*, 16 ℔ ; à *Baumes*, 13 ℔ 2 ß 4 d ; à *Arbois*, 14 ℔ 12 ß 6 d ; à *Poligny*, 14 ℔ 16 ß ; à *Orgelet*, 13 ℔ 4 ß ; à *Saint-Claude*, 15 ℔ 5 ß.

DE GRENOBLE, *le* 8 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à *Grenoble*, 20 ℔ 2 ß 10 d ; à *Vienne*, 16 ℔ 16 ß ; à *Valence*, 20 ℔

11 ß 8 d.; à *Romans*, 19 ℔ 2 ß 6 d.; à *Montelimart*, 22 ℔ 2 ß; à *Creſt*, 21 ℔ 7 ß 6 d.; au *Buis*, 23 ℔ 6 ß 8 d.; à *Gap*, 17 ℔ 3 ß 9 d.; à *Embrun*, 16 ℔ 17 ß 6 d.; à *Briançon*, 19 ℔ 13 ß.

De VALENCIENNES, *le* 11 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Valenciennes*, 18 ℔; à *Condé*, 18 ℔; au *Queſnoy*, 14 ℔ 13 ß 9 d.; à *Maubeuge*, 18 ℔; à *Landrecy*, 17 ℔ 9 ß; à *Bavay*, 17 ℔ 4 ß 4 d.; à *Aveſnes*, 18 ℔ 15 ß; à *Philippeville*, 19 ℔; à *Givet*, 17 ℔; à *Mariembourg*, 20 ℔; à *Cambray*, 16 ℔ 13 ß 4 d.; à St. *Amand*, 18 ℔ 8 ß 9 d.

De CAEN, *le* 10 *Juillet* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Caen* 14 ℔ 8 ß; à *Bayeux*, 12 ℔ 6 ß 2 d.; à *S. Lo*, 15 ℔ 10 ß 2 d.; à *Carentan*, 11 ℔ 5 ß; à *Valognes*, 14 ℔; à *Coutances*, 15 ℔ 17 ß 4 d., à *Avranches*, 12 ℔ 7 ß 11 d.; à *Vire*, 14 ℔ 6 ß; à *Mortain*, 13 ℔ 4 ß.

De la ROCHELLE, *le* 13 *Juillet* 1765.

La pluie vient de déranger encore les marais ſalans; l'appréhenſion où l'on eſt de ne faire que peu de ſel cette année, a fait monter cette denrée dans l'Iſle de Ré à 700 ℔; le ſel de chaudiere en Seudres, à 600 ℔, & le ſel blanc à 650 ℔, les 28 *muids*.

La récolte des grains ne ſera pas auſſi belle qu'on l'eſpéroit; les fréquentes pluies ont fait croître & monter beaucoup de mauvaiſes herbes, qui ont fait tort à l'orge & au froment; on commence à couper ce dernier. Le vieux froment vaut 158 à 160 ℔ le tonneau, peſant 2200 ℔ *poids de marc*; — le ſeigle, 95 à 100 ℔; l'orge nouvelle, 78 à 80 ℔ le *tonneau*.

COMMERCE.

De LONDRES, *le* 4 *Juillet* 1765.

LE Particulier chargé de délivrer les marchandiſes du *Pocock*, vaiſſeau de la Compagnie des Indes orientales, commandé par le Capitaine Hoock, deſcendit à l'Hôtel de cette Compagnie, avec la nouvelle que ce vaiſſeau eſt arrivé à bon Port à *Plimouth*.

Lorſque le Pocock eſt parti de Ste. Helene, le Latham, Capitaine Moffeti, y étoit arrivé de Bengale en bon état, & devoit appareiller de cette rade ſous un ou deux jours; enſorte qu'on l'attend d'un moment à l'autre.

On attend tous les jours auſſi à l'Hôtel de la Compagnie des Indes, des nouvelles de l'arrivée de pluſieurs vaiſſeaux de Bombay.

Voici les articles qui compoſent la cargaiſon du Pocock, venant de la Chine pour le compte de la Compagnie réunie des Marchands d'Angleterre, commerçans dans les Indes orientales.

Quatre cent vingt-huit mille cinq cent livres de thé boé; — 43, 000 congou; 7, 100 hyſon; — 121, 800 ſoachong; — porcelaines Chinoiſes, 12 caiſſes entieres, d°. 78 demi-caiſſes; — d°. une boîte.

Deux vaiſſeaux Danois, ci-devant partis pour la Chine, ſont arrivés dérniérement à Copenhague; ils ont apporté 2, 048, 179 ℔ de thé de différentes ſortes; 11, 923 ℔ de rhubarbe; — 57, 749 ℔ de ſauge, *&c.*

On a reçu ici commiſſion de Berlin, d'acheter deux gros vaiſſeaux de conſtruction Angloiſe de 18 canons pour le compte de la nouvelle Compagnie du Levant, établie depuis peu par le Roi de Pruſſe.

L'on mande de Bermude que Meſſieurs Sclater & Forbes, Marchands de George-Town ſont occupés actuellement à y établir une très-belle manufacture de coton, & que la plantation de M. Gones, Préſident de l'Aſſemblée, produit aujourd'hui pour 200 ℔ ſterlings de café par an; choſe très-extraordinaire dans la latitude de 32 dégrés Nord.

Le Capitaine French, arrivé depuis peu de la Dominique, rapporte que l'on a élevé déjà près de vingt maiſons de bois à la Baye de Roſeau, qui deviendra dans peu une place de commerce très-importante par ſa ſituation avantageuſe, qui eſt à portée des bois, dans un bon mouillage & près d'une eau très-ſaine.

Suivant les lettres de la Grenade, la

ſix ſacs de café ;— 2 boucauts, ſept futailles, 40 barriques & demie, 10 tierçons, 6 ancres & demie, 34 quarts, 2 barils, 1 caiſſon d'indigo ;— 171 balles & ballots, 5 matelas de coton ; — 2 quarts de carret ; — 1 grenier de bois de campêche ; 35 boucauts, 13 demi-boucauts de ſirop mélaſſe. Le ſurplus conſiſte en ſirops, liqueurs & confitures.

Le *Céſar* de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Js. Villeneau*, venant de la Guadaloupe, avec 138 barriques, 16 quarts de ſucre terré ; — 278 barriques de ſucre brut ; — 68 barriques de ſucre tête ; — 2 boucauts, 1 barrique, 20 tierçons, 4 ancres, 98 quarts, 1 baril, 2 ſacs de café ; — 165 ſacs de gingembre ; 2 balles de coton ; — 1 caiſſe de ſirops ; 1 baril de vieux cuivre.

De la Rochelle, *le* 13 *Juillet* 1765.

Le navire la *Suzanne-Marguerite*, Capitaine *Meſnier*, eſt parti cette ſemaine ; il va faire la traite des Négres à la côte de Guinée.

Le navire le *St. Leonard*, Capitaine *Boret*, eſt arrivé de la Louiſiane ; il doit décharger ici 4 barriques, 2 ancres d'indigo ; 129 balles, 68 ballots de pelleteries. Le ſurplus de ſa cargaiſon eſt deſtiné pour Bordeaux, où il doit ſe rendre.

Le navire la *Mariette*, Capitaine *Delouche*, venant du Port-au-Prince, eſt auſſi entré dans ce Port ; ſa cargaiſon conſiſte en 4 boucauts, 7 barriques, 19 quarts, 1 ancre d'indigo ; — 322 barriques, 26 quarts de ſucre brut ; — 3 quarts, 1 ancre de ſucre terré ; — 7 quarts, 2 ancres de café ;— 18 cuirs en poil ;— 257 cuirs tannés ; — 26 balles, 126 ballots de coton ; — 10, 432 ℔ de bois de gayac.

Les eaux-de-vie ont été vendues au marché d'aujourd'hui 92 ℔ les 27 *veltes* ; la demande étoit conſidérable.

De Nantes, *le* 13 *Juillet* 1765.

Il eſt entré dans ce Port 9 navires venant des Colonies, ſavoir, le *Prince Sauvage*, de 200 tonneaux, Capitaine le ſieur *Bellanger*, Armateur M. *Cadon* ; — la *Bretagne*, Capitaine le ſieur *Soliman*, Armateur M. *Bouteillier*, venant de la Martinique, chargés de 393 barriques, 5 tierçons, 10 quarts de ſucre terré & tête ; 268 barriques, 168 tierçons, 8 ancres, 240 quarts, 2 ſacs de café ; — 4000 ℔ de café *enpagale* ; — 13 barriques, 3 tierçons, 23 quarts, 7 ſacs de cacao ; — 6 balles & ballots de coton ; — 3 dents d'éléphant ; 4 barriques 1 quart de canefice ; — 6 barriques d'écorce de gayac ; 20000 ℔ de bois de campêche ; 273 buches de bois de teinture.

Le *S. Julien*, de 250 tonneaux, Capitaine le ſieur *Leray*, Armateur M. *Bouteillier*, venant des Cayes ; — l'*Hermione*, de 200 tonneaux, Capitaine le ſieur *Cherbonneau*, Armateur M. *Bertrand de la Clauſerie* ; — l'*Hirondelle*, Capitaine le ſieur *Dequatreville*, Armateur M. *Bouteiller*, venant de St. Marc ;— les *Deux Sœurs*, de 200 tonneaux, Capitaine le ſieur *Pichon*, Armateur M. *Dault*, venant de Leogane ; — la *Fidélité*, *de* 350 tonneaux, Capitaine le ſieur *Algan*, Armateur M. *Cadou* ; — le *Pere de Famille*, Armateur M. *Moſneron*, venant tous deux du Cap, & le St. *Marc*, Capitaine *Cornillaud*, venant du Port-au-Prince, tous les ſept chargés de 1158 barriques, 17 quarts de ſucre brut ; 611 barriques, 1 ancre, 10 formes de ſucre terré & tête ; — 168 futailles, 136 barriques, 309 quarts, 1 ancre, 9 ſacs de café ; — 36 futailles, 36 barriques, 1 tierçon, 14 quarts, 1 ancre, 1 baril d'indigo ; — 578 balles & ballots, 4 baliotins, 2 matelas, 6 ſacs de coton ; — 1 quart de cacao ; — 1 barrique de mélaſſe ; 26 dents d'éléphant ; — 1 barrique de carret ;— 1850 ℔ de cire jaune ;— 123 demi-cuirs tannés ; — 12, 500 ℔ de bois de campêche ; — 33 madriers de bois d'Acajou ; — 2 quarts de vieux cuivre.

Le navire le *Mercure*, de 300 tonneaux, Capitaine le ſieur *Perron*, Armateurs MM. *Dareſche freres*, eſt en charge pour Leogane.

Le *St. Caſt*, de 350 tonneaux, Capitaine le ſieur *Lebeudé*, Armateur M. *Chiron*, eſt en charge pour la Martinique.

Du Havre, *le* 14 *Juillet* 1765.

Il eſt entré dans ce Port le 8, juſques & compris le 11 Juillet, le bateau la *Louiſe*, Capitaine *Jean Ribeau* ; — le ba-

teau l'*Achille*, Capitaine *Groſſos*; — le bateau, le *Pierre François*, Capitaine *Thomas Lemeſle*; — le bateau la *Bien-Aimée*, Capitaine *Louis-Collas*; — & le bateau le *St. Amand*, Capitaine *Deſſeaux*, venant tous cinq de la pêche avec 79 milles maquereaux ſalés, & 1 barrique de *rogues* de maquereau.

Le ſenau la *Princeſſe Emilie*, Capitaine *Rouſſel*, venant de Lisbonne : ſa cargaiſon conſiſte en 576 cuirs; — 50 caiſſes de citrons; — 35 caiſſes de fruits; — 35 balles de marchandiſes avariées de renvoi; — 2 buches de bois de marqueterie; — 1 ballot d'échantillon de ſoie; 2 petits ballots de livres; — 2 barils de vin.

Il eſt ſorti de ce Port le 11 & le 13 Juillet, la Gabare du Roi, la *Dorothée*, Capitaine *Hericher*, allant à Breſt.

Le ſenau le *Théophile*, Capitaine l'*Appartiend*, allant à Liverpool, chargé de grains.

MANUFACTURE.

Il y a dans la Ville de Valenciennes une manufacture de différentes ſortes de linge de table damaſſé, yeux de perdrix, grains d'orge, *&c.* & d'autres toiles en fil & coton damaſſées de divers deſſeins, couleurs & largeurs, de meme qualité & à meilleur compte qu'à Courtray; cette manufacture a été établie à Valenciennes, & autoriſée par pluſieurs titres, & notamment par Arrêt du Conſeil & Lettres-Patentes du 29 Septembre 1758.

Prix des marchandiſes à l'aune & argent de France.

En Damassé.

Nº. 1. Double fin, le ſervice contenant une nappe de 3 aunes de long (aune de France) ſur une aune 7 huitiémes de large, & 13 ſerviettes d'une aune de long ſur trois quarts de large, à . 72 ℔ ß

2. Superfins meme longueur largeur à 60

3. Superfins, nappe de meme largeur, deux aunes & demie de long, & 13 ſerviettes de meme longueur que celles ci deſſus, ſur onze ſixiémes de large à, 54

4. Moyen fin, meme longueur & largeur que le ſervice ci-deſſus, à 45

5. Commun, meme longueur & largeur, à . . . 40

6. Superfin, douze mouchoirs à café, à 24

Ouvrage *au pied, en ſervice.*

7. Roſette ou petite veniſe en cadret; 30 cens, nappe de 3 aunes de long ſur un aune de large, & treize ſerviettes d'une aune de long, ſur trois quarts de large, à . . . . . 70 ℔ ß

8. Yeux de perdrix & grain d'orge en cadret, 24 cens, nappe 2 aunes & demie de long ſur une aune ſept huitiémes de large & treize ſerviettes comme ci-deſſus, à 46

9. Service, *idem*, ſerviettes, 11 ſeiziémes de large & 7 huitiémes de long, à . . 40

Serviettes *à l'aune.*

Nº. 10. 16 cens 5 huitiémes de large à . . . . 1 ℔ 10 ß

11. Vingt cens, *idem* à . . 1 16

12. Vingt quatre cens *idem*, à 1 18

13. Vingt-quatre cens, trois quarts de large, à . . 2 4

Nappes *à l'aune.*

14. Seize cens, cinq quarts de large, à 2 16

15. Vingt cens, *idem*, à . 3 8

16. Vingt-quatre cens, *idem*, à 4

17. Vingt cens une aune 7 huitiémes de large, à . . 5 4

18. Vingt-quatre cens, *idem*, à 6

Ouvrage *en couleur pour rideaux, tapiſſerie, & garniture de lit à l'aune.*

Toile dite, de cinq huitiémes de large, à . . . . 2 ℔ 4 ß

Dº. une aune un quart à . 4 8

Dº. 1 aune 7 huitiémes, à . 6 12

Le Roi a rendu un Arrêt le 8 Février 1761, par lequel il eſt dit que les toiles blanches de la manufacture de Valenciennes, unies ou ouvrées, circuleront librement dans le Royaume ſans payer aucun droit, & que les toiles mêlées de fil

de lin ou de coton teint, payeront les droits comme mercerie, c'eſt-à-dire 4 ℔ du cent peſant.

On fabrique auſſi le fil des particuliers, en ſerviettes, ſelon leur goût, en payant la façon.

EXTRAIT *d'une lettre écrite de* BEAUVAIS *le* 12 *Juillet* 1765.

Vous annoncez, Monſieur, dans votre Gazette du 11 Mai dernier qu'il ſe fabrique dans Laval, Mayenne & Château-Gontier des toiles demi-Hollandes. Il eſt facile de vous faire connoître la différence des toiles de ces Pays d'avec celles du Beauvaiſis.

Les toiles de Laval ſont ordinairement de 100 à à 150 aunes, elles ne ſont point frangées, & ſont d'un fil plat & creux. Les toiles demi-Hollandes, qu'on fabrique dans les environs du Beauvaiſis, n'ont que 15 aunes, quelques-unes 18; elles ſont frangées & tiſſues d'un fil plein & rond, qui en fait la beauté & la fineſſe.

Il y a encore un moyen de diſtinguer ces toiles, les unes des autres. Les demi-Hollandes du Beauvaiſis n'ont pour toute marque qu'une *frange*; les prétendues demi-Hollandes de Laval, qui ne ſont que des coupons tirés d'une piéce de 100 a 150 aunes, ont pour leur marque, *toile de Laval*. Dans les Lettres-Patentes de 1739, concernant cette manufacture, il n'y eſt fait aucune mention de demi-Hollande; il eſt meme défendu aux Fabricans par ces Lettres de ſe ſervir d'une autre marque.

Je ſais, Monſieur, que chaque Pays a ſon induſtrie; je ne conteſte point à la Province du Maine le mérite de ſes toiles; je loue même l'émulation de ſes manufactures, qui cherchent à donner à leurs ouvrages la fineſſe & la bonté des nôtres; mais enfin les toiles de Laval, au jugement meme des connoiſſeurs, n'ont point atteint ce degré de perfection.

FINANCES.

DE LONDRES, *le* 3 *Juillet* 1765.

IL circule aujourd'hui dans Londres pluſieurs demi-moidores contrefaits. Ces piéces ſont plus pâles que les autres, mais elles ont le ſon ordinaire. Le T. du mot PORT s'y trouve renverſé.

La baiſſe du change entre Londres & la Hollande occaſionnée par les guinées & autres monnoies Angloiſes qui arrivent ici journellement de Hollande, d'Allemagne, &c. réduira dans peu le cours du change à 35. 6. les remiſes qui ſe font ici par le moyen de ces eſpeces, ſe verſent à meſure dans nos fonds pour le compte des Hollandois. Il ſe fit hier pluſieurs affaires conſidérables dans les papiers de 3 & 4 pour cent conſolidés, qui ſe réaliſeront au premier jour où les livres de tranſport ſeront ouverts.

DE LYON.

Certains cantons du Lyonnois ayant beaucoup ſouffert de la grêle, S. M. a ordonné des ſecours proviſoires en grains & en argent pour leur ſoulagement.

DE PARIS, *le* 19 *Juillet* 1765.

OFFICES *vacans aux parties caſuelles.*

GÉNÉRALITÉ DE BRETAGNE.

L'Office de Lieutenant de Roi de Rhuis, taxé à 2000 ℔.

L'Office de Gouverneur de S. Aubin du Cormier, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 1200 ℔.

L'Office de Gouverneur de St. Pol de Leon, taxé à 9600 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 5600 ℔.

L'Office de Gouverneur de Treguier, taxé à 7200 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 4000 ℔.

L'Office de Gouverneur de Vitré, taxé à 6000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la meme Ville, taxé à 3600 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment de Juillet.
Depigis,	11^e.	a ouvert 1765.	27
Clouet,	19^e.	A. 1765.	27
Labretaiche,	40^e.	A. 1765.	31
Lenoir,	45^e.	M.	27

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juillet 1765.	*Du Vendredi 19.*	*Du Samedi 20.*
Actions des Indes.	1337 ½	1345
Emprunts de la Compagnie.	444	444
Promeſſes à 5 p ○/○.	12 ½	
Promeſſes à 4 p ○/○.	37 ½	37 ½
Actions des Fermes.	1002 ½	1005
Lots de la troiſiéme Loterie.	6e. à 11e. 16 ½ 5e. 16	6e. à 11e. 16 ½
	12e. 22. 13e. 26 ½	12e. 22
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.	8 ¼	8
Annuités.	8 ¼	8
Coupons d'Annuités.	445	444
Emprunt de 50 millions.	89 ½	89. 90. 1760
Colonies, 1759.	14 ½ 15 ¼ 5m	14 ¾ 15 ¼ 5m
Canada		
Époques.	33	33. 34. 2m
	4e. 16. 7e. 8e. 16 ½ 12e. 21 ½	
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		
A 3 p ○/○ ſur les Cuirs.		
A 3 p ○/○ ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ⅜	56 ⅜
Londres.	31 7/16	31 7/16
Hambourg.	176 ¼	176 ¼
Madrid.	15 4	15 3 6
Cadix.	15 1 6	15 1 6
Livourne.	96 ¾	96 ¾
Lyon, *Août.*	¾ p ○/○ perte.	¾ p ○/○ perte.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi, & le Journal le 15 de chaque mo on y inſere gratis *tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gaz ſeule eſt de* 24 ℔, *& pour le Journal ſeul,* 18 ℔ *par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le au ſieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix abonnemens & des ports de lettres. Les perſonnes qui ſouſcrivent pour la Gazette & pour le Supplé ou Journal, ne payeront que* 36 ℔ *par an. On recevra ces différens écrits périodiques francs de dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Samedi 10 Août.

AGRICULTURE.

DE COPENHAGUE, *le* 15 *Juillet* 1765.

LE Roi de Dannemark a permis juſqu'au dernier Octobre prochain l'importation libre du froment & du ſeigle dans ſes Etats.

DE MINORQUE.

Les Habitans de cette Iſle ont fait un progrès conſidérable dans la fabrique des cendres gravelées.

EXTRAIT *d'une Lettre de* ROTERDAM.

Le ſieur Jean-Baptiſte de Cherbourg a apporté à Rotterdam un chargement de bled; ce qui a paru aſſez extraodinaire. Après les informations faites chez les Négocians ſur le ſuccès du débit de ce bled, on a ſçu qu'il ſouffrait pluſieurs difficultés à cet égard; qu'il y en avait une partie de bonne qualité, & que le reſte était beaucoup au-deſſous. La répugnance que les habitans de Rotterdam ont pour le bled françois, vient ſans doute de ce qu'il n'eſt pas auſſi bien nettoyé qu'il pourrait l'être, & qu'on y laiſſe du ſable & des cailloux. Il ſerait donc néceſſaire de recommander aux payſans de France de veiller à ce que leur bled ſoit dégagé d'ordures, de ſable, &c. Alors on pourrait s'en défaire plus avantageuſement; parce que les particuliers n'étant plus obligés de le faire nettoyer, l'acheteraient; au lieu qu'il ne peut être vendu qu'à ceux qui en font commerce, & qui le prennent dans le ſeul eſpoir du bénéfice.

SUITE *des queſtions ſur leſquelles la Société royale d'Agriculture de Caen demande des éclairciſſemens.*

ART. IX. *Des bœufs & vaches.*

1°. Quelle quantité de bœufs eleve-t-on? quels ſeraient les moyens les plus ſimples d'en multiplier l'eſpece?

2°. A quel âge commence-t-on à les atteller?

3°. Quelle eſt la méthode uſitée de les engraiſſer?

4°. Y a-t-il beaucoup de vaches? Y en a-t-il de différentes eſpeces? Quelle eſpece paraît préférable par rapport à la quantité & à la qualité du lait?

5°. Quelle eſt la maniere de les ſoigner dans chaque ſaiſon de l'année?

6°. Quelle nourriture leur fait donner plus de lait & du meilleur?

7°. Quelles précautions prend-on pour conſerver le lait? Fait-on beaucoup de beurre? Sait-on la maniere de le faire beau & bon? Quel en eſt le prix ordinaire?

8°. Quelles ſont les maladies ordinaires des bœufs & des vaches? Quels remédes y connaît-on?

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ART. X. *Des moutons, cochons & chevres.*

1°. Quelle eſt l'eſpece de moutons ? Comment les nourrit-on & les éleve-t-on ? Les fait-on parquer ?

2°. Quelle eſt la proportion que l'on obſerve pour le nombre des moutonsqu'on peut nourrir vis-à-vis de la quantité de terre que l'on poſſéde ?

3°. Laiſſe-t-on toujours les béliers avec les brebis, ou bien les ſépare-t-on pendant une partie de l'année ?

4°. A-t-on fait l'eſſai de faire venir des eſpeces étrangeres pour les mêler avec celles du Pays ?

5°. Quel eſt le temps & la maniere de tondre les moutons & les brebis ? Combien les uns & les autres donnent-ils communément de laine ?

6°. Quelle eſt la qualité de cette laine ? Comment la dégraiſſe-t-on ? Quel parti en tire-t-on ?

7°. Eleve-t-on beaucoup de cochons ? De quelle maniere les éleve-t-on & les engraiſſe-t-on ? Eſt-on dans l'uſage de les faire paître ?

8°. Entretient-on quelque part des chevres ? Tire t-on quelque parti de leur lait & de leur poil ?

9°. Quelles maladies ces diverſes eſpeces de beſtiaux eſſuyent-elles ? Quels remédes y apporte-t-on ?

10°. Y a-t-il aſſez de fourrage pour tout ce bétail qu'on garde pendant l'hyver ? Quelle proportion obſerve-t-on à cet égard vis-à-vis de chaque eſpèce ?

EXTRAIT *des Travaux du Bureau d'Agriculture du Mans.*

Ce Bureau faiſant partie de la Société Royale de la Généralité de Tours, nous a envoyé un mémoire ſur l'état de la récolte dans quelques parties de l'étendue de ſon Département. Ce mémoire eſt le réſultat des obſervations que deux Membres de cette Académie ont faites dans leurs voyages, l'un dans le haut *Maine* du côté *du Perche*, & l'autre dans le bas *Maine* vers la *Normandie*. Le premier a rapporté que dans les cantons de *Savigné-l'Evêque*, de *Bonneſtable* & *du Sonnois*, les ſeigles & les fromens ont en général les pailles fort baſſes & les épis courts, mais bien grainés & de bonne qualité ; que cependant la récolte de ces deux eſpéces ne peut être regardée comme abondante ; mais qu'on peut évaluer celle des fromens à un ſixiéme de moins d'une récolte ordinaire, & celle des ſeigles à un cinquiéme.

Que les orges les premiers faits, ainſi que les chanvres, quoiqu'ils ſe ſoient reſſentis avantageuſement des pluyes douces dont ces cantons ont été accueillis dans la fin de Juin, n'ont pu y acquérir la hauteur ordinaire & les parties de ces deux eſpéces, les dernieres ſemées étant très-médiocres, on ne peut conſidérer ces récoltes qu'à environ la moitié d'une année commune.

Que les avoines tant d'hyver que de printems ſont très-médiocres, & ne peuvent être évaluées qu'à moitié tout au plus de la récolte ordinaire. Les ſarraſins ou bleds noirs ſeront dans le même cas, à moins que le tems qui ſuivra, ne les favoriſe.

Les Mays ou bleds d'*Eſpagne*, ainſi que les légumes ſecs donnent beaucoup d'eſpérance.

L'on obſerve dans tous ces cantons que tous les bleds, les ſeigles & les mars qui ont été ſemés de bonne heure, chacun dans leurs ſaiſons, ont généralement mieux réuſſi que ceux dont les pluyes continuelles de l'automne & de l'hyver, & la ſéchereſſe du printems ont pû retarder les ſemences.

Que l'on ne regarde la récolte des foins qu'aux trois quarts des années ordinaires, & même aux deux tiers en quelques cantons ; ce qui, joint au peu de longueur de toutes les pailles quelconques, rendra les fourages rares & chers dans l'hyver prochain, & pourra influer ſur la nourriture des beſtiaux & leur population.

Que les vers à ſoye ont aſſez bien réuſſi dans les cantons où l'on en éleve dans cette Province, les feuilles de meuriers ayant été belles, de la meilleure qualité &

abondantes, malgré les gélées qu'elles ont eſſuyées au commencement de la pouſſe du bourgeon.

Le ſecond a de ſon côté rapporté que les cantons qu'il a parcourus du côté d'*Alençon*, à *Chamfremont*, *Freſnay*, *Beaumont-le-Vicomte*, ſemblent plus favoriſés de la nature dans leur récolte de cette année, que les cantons dont on vient de parler; qu'en général toutes leurs différentes récoltes ſeront aſſez bonnes, celle des ſeigles & des ſaraſins de tout le bas *Maine* très-bonnes.

Le Bureau en approuvant l'utilité des rapports ci-deſſus, a invité MM. ſes Aſſociés répandus dans les differens cantons de la Province, d'envoyer de pareils détails des cantons de leur réſidence.

Et pour jetter encore plus de lumiere dans leur travail, nous invitons MM. du Bureau d'Agriculture du Mans, & MM. leurs Aſſociés à expliquer quelle eſt l'étendue de chacun des cantons dont ils examinent les productions, & à peu près combien il y a d'arpens employés à chaque eſpéce de culture; nous les prions auſſi de vouloir bien nous donner un etat de ce qu'ils appellent la récolte ordinaire dans chaque canton, & ſelon chaque eſpéce de production.

Cette Société obſerve que relativement à la récolte des ſeigles & à celle des bleds la premiere s'eſt faite.

La récolte des premiers eſt finie par tout, on eſt actuellement dans le fort de celle des fromens par le tems le plus favorable, & que s'il ſe ſoutient pour l'achever, on peut eſpérer que la bonne qualité des grains ſuppléera en partie au défaut de production, en fourniſſant une farine plus ſéche qui donnera plus de pain, & contribuera à la conſervation des grains.

Elle remarque en outre que le petit chardon infecte beaucoup d'endroits de ces cantons; qu'il énerve les terres, étouffe les bleds & diminue les récoltes, parce qu'on ne veut pas ſe donner les attentions néceſſaires pour le détruire, & que ceux qui ſont attentifs à le faire ſur leur terrein perdent en quelque ſorte leur tems par la négligence de leurs voiſins à le faire; un ſeul coup de vent pouvant très-bien faire perdre dans un moment le fruit de ce travail par tranſport de la graine, & qu'il ſerait à ſouhaiter que l'on trouvât un moyen pour en nettoyer ſucceſſivement les terres.

COMMERCE.

DE COPPENHAGUE, *le 4 Juillet.*

ON a établi depuis peu dans cette Ville une Manufacture de chapeaux de caſtor, & il ne manque plus que des ouvriers habiles pour la porter à un point de perfection auſſi grand que celles de Hambourg & de Berlin.

Un Vaiſſeau de Gottenbourg nommé *le Gabriel de Runder*, faiſant route pour France, s'eſt perdu ſur la côte de Norwege.

DE CIVITA-VECCHIA.

La pêche du Corail a été très-mauvaiſe cette année dans cet endroit, ce qui a cauſé un grand préjudice à pluſieurs Marchands Juifs de Livourne, qui ſuivent cette branche de commerce.

D'AMSTERDAM, *le 25 Juillet 1765.*

Le Capitaine Dirk Bakker, venant de Bordeaux, eſt entré dans le Teſſel.

Le *Strulen*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes orientales, Capitaine Tobie de Wagtendonk, venant de Bengale pour la Chambre de Hoorn, eſt arrivé le 23 de ce mois dans le Teſſel, ſous l'eſcorte du Vaiſſeau de guerre le *Blois*, Capitaine de *Wilde*, qui s'eſt remis en mer pour continuer ſa croiſiere.

DE ROTERDAM, *le 25 Juillet 1765.*

Il y a dans ce Port trois navires en armement; la *Jeanne & Marie*, Capitaine *Pierre Tyſſen*, pour Nantes; la *Liberté d'or*, Capitaine *Dirk Verdocs*, pour Bordeaux, & la *Jeanne-Marie*, Capitaine *Charles Wikſtroom*, pour Marſeille.

PASSAGE DU SUND.

Il a paſſé par le détroit du Sund, le

17 Juillet 1765, le navire du Capitaine *Lorens Van Oſten*, allant de Bordeaux à Dantzic, chargé de vin ; — celui du Capitaine *Niels Sundmarck*, venant de Rouen, chargé de marchandiſes ; — celui du Capitaine *Sentie Eelties*, venant de Bordeaux, chargé de vin ; — celui du Capitaine *Cordt Gylvis Orm*, allant de Ste. Croix à Coppenhague, chargé de ſucre ; — celui du Capitaine *Romke Jans*, allant de Bordeaux à Stetin, chargé de vin ; — celui du Capitaine *Martin Blanck*, allant de Seudres à Konigsberg, chargé de froment ; — le 20 Juillet, le navire du Capitaine *James Ogilvie*, de Ste. Croix, allant de Coppenhague à Ste. Croix, chargé de marchandiſes ; — celui du Capitaine *Jan Boyſen*, allant de Dantzic à St. Malo chargé de planches ; — le 23, le navire du Capitaine *Chriſtoph. Lengern*, allant de Bordeaux à Lubek, chargé de vin.

EXTRAIT *de pluſieurs Papiers Anglais, du mois de Juillet.*

Le Gouvernement toujours attentif à tout ce qui peut augmenter le Commerce, prend encore de nouvelles meſures pour réuſſir dans ce deſſein. Il travaille actuellement à ſupprimer certaines reſtrictions, qui par une politique mal raiſonnée, ont été miſes ſur le Commerce d'exportation d'Irlande, & on ſe flatte que cette ſuppreſſion ne tardera pas à avoir lieu.

Le Conſeil de Commerce, en conſéquence des Mémoires envoyés par M. Murray Gouverneur de Québec, eſt occupé du projet d'un nouvel établiſſement ſur la côte de Labrador dans le Golphe de Saint-Laurent, preſque vis-à-vis de l'Iſle d'Anticoſti. Le Port eſt extrêmement avantageux & ſemblable à celui de de Halifax dans la Nouvelle Ecoſſe : le pays eſt très-riche en fourrures, & la pêcherie en eſt inépuiſable.

On ſonge en même temps à former dans la Baye d'Appalache dans la Floride Occidentale une Colonie ſous les ordres de M. Denys Rolle, qui a obtenu une conceſſion trés-conſidérable de terres dans cette Province. On a déja engagé un grand nombre de perſonnes qui doivent s'embarquer pour ce pays.

Des Négocians de la Jamaïque ont chargé une riche Maiſon de la Cité de Londres d'acheter pour leur compte une grande quantité de bas de ſoie, pluſieurs centaines de piéces de mouchoirs des Indes, des porcelaines de la Chine, des marchandiſes de l'Inde de différentes eſpeces, des étoffes de ſoie, des toiles, des mouſſelines, des drogues, des épices, &c. On croit que ces marchandiſes ſont deſtinées pour la côte d'Eſpagne, & pour faire le principal commerce des Iſles Anglaiſes.

On a importé à Briſtol au commencement de Juillet pluſieurs tonnes d'excellente ſalſepareille du produit de la Dominique, & elle a été vendue un prix aſſez haut.

On écrit de S. Auguſtin qu'il y a déja dans cette Colonie plus de ſept cens barrils de très-bon goudron bien marchand, & en état d'être exporté. Les Habitans eſperent que leurs vaſtes forêts de pins qui ſont à portée de rivieres navigables, les mettront bientôt en état d'entrer en concurrence pour cet article avec la Province de Géorgie.

DE NANTES *le 26 Juillet 1765.*

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port cinq Navires venant des Colonies, ſçavoir, *la Ville de Tours*, de 250 tonneaux, *M. Claude Lory*, Armateur, Capitaine *Thebaud*, venant de la Martinique avec une cargaiſon de 162 barriques, 3 quarts de ſucre terré & tête ; — 21 barriques, 4 quarts de ſucre brut ; — 54 barriques, 66 tierçons, 66 quarts de café ; — 52 barriques, 3 tierçons, 2 quarts, 2 ſacs de cacao ; — 10 balles de coton ; — 25 milliers de bois de campêche.

L'Heureux Retour, de S. Malo, de 250 tonneaux, à la conſignation *de M. Rondimere*, Capitaine *Broban*, venant des Cayes S. Louis ; — *la Brillante*, de 300 tonneaux, Armateur M. *Eſpivent de la Villeboiſnet*, Capitaine *Rice*, & *le Comte de Clare*, de 300 tonn. Armateur M. *Fleury*, Capitaine *Fourneau*, venant tous deux de Léogane ; — *le S. Simon*, de 300 tonneaux, Armateur M. *Deurbrouq*, Capitaine *Taillard*, venant du Port-au-Prince. Ces

quatre Navires étaient chargés de 60 barriques, 11 quarts, 1 ancre, 1 barril de ſucre terré & tête; — 1665 barriques, 46 quarts de ſucre brut; — 53 futailles, 18 barriques, 324 quarts, 7 ſacs de café; 32 futailles, 6 barriques, 25 quarts, 2 ancres d'indigo; — 2 futailles, 3 barriques, 1 quart de cacao; — 278 balles & ballots de coton; — 1 quart de canéfice; — 145 côtés de cuirs tannés; — 91 madriers, 33 planches & 21 *cartilages* de bois d'Acajou; — 1 barrique, 1 quart de cire, 4 dents d'éléphant.

Il eſt auſſi entré dans ce port le Navire *la Jeune Eliſabeth*, de 200 tonneaux, à la conſignation de *M. Lecomte*, Capitaine *Monoyer*, venant de Marſeille, dont la cargaiſon conſiſte en 246 milliers de ſavon; — 19 piéce d'huile d'olive; — 11, 500 ℔ d'alun; — 815 ℔ de ris; — 725 ℔ de coton filé; — 600 ℔ de noix de Galle; — 2500 ℔ de coton en laine; — 1600 ℔ d'amandes caſſées; — 1550 ℔ de drogueries; — 6500 ℔ de ſoude; — 24 peaux de maroquin; — 9 caiſſes de fayance; — 38 ℔ de ſauciſſons; — 48 ℔ de raiſins ſecs; — 12 caiſſes d'eau de la Reine d'Hongrie; — 900 ℔ de verdet; — 215 ℔ de tartre; — 3300 ℔ de laine.

L'Eliſabeth, du port de 150 tonneaux, Capitaine *Creſpin*, Armateur M. *Laſnier*, eſt partie pour la Guadaloupe.

La Placelliore, de 300 tonneaux, Capitaine *Maſſon*, Armateur M. *Durbé*, eſt en charge pour le Cap.

Description *d'une Machine.*

Les récompenſes ſont un des moyens les plus efficaces pour conduire les Arts & les Sciences à leur degré de perfection. Les Anglais ſuivant cette maxime ont formé une ſociété pour *l'encouragement des Arts, Manufactures & Commerce.* La Nation a déja tiré de grands avantages de ce ſage établiſſement.

Thomas Perren, Directeur de l'Atelier du Saint-Sépulchre dans le Comté de Middleſex, vient encore d'inventer une nouvelle Machine pour filer en très-peu de temps une grande quantité de laine, de chanvre, de lin, &c. Elle convient plus particuliérement aux Hôpitaux & aux Atteliers. On s'en ſert actuellement dans celui dont on vient de parler, & les pauvres de la Paroiſſe y ſont employés, ſous l'inſpection de l'inventeur. Cette machine porte quarante-huit bobines, & ceux qui filent ne tournent point de roue. Le même fileur peut doubler & tordre en même temps. *La Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures, & du Commerce*, a donné le 25 Mai dernier un prix de 20 ℔ *ſterl.* à l'inventeur de cette Machine, & une gratification de 5 guinées à l'une de ſes filles. C'eſt le quatriéme prix que remporte Thomas Perren. Il prépare une autre Machine par le moyen de laquelle une ſeule perſonne pourra en même temps filer, doubler, tordre, & devider deux fils de chanvre, de laine, &c. Quelques Experts curieux d'aller la voir ont été auſſi ſatisfaits que ſurpris de l'invention, & ils ont encouragé l'Auteur à la porter à ſa perfection.

Du Havre, *le* 31 *Juillet* 1765.

Prix des denrées de St. Domingue au Havre dans l'Entrepôt.

Le ſucre, premiere *ſorte*, 62 à 63 ℔, ſeconde, 59 à 60 ℔; — troiſiéme, 56 à 57 ℔; quatriéme, 51 à 52 ℔; — le commun, 45 à 47 ℔; — tête, 40 à 42 ℔; — le brut, 30 à 35 ℔; — le coton, 180 à 185 ℔; le bois de campêche, 18 à 18 ℔ 10 ß le *cent.*

Le café fin vert, 14 ß 6 d.; — le café ordinaire, 14 ß; — le vieux, 13 à 13 ß 6 d.; — le café jaune, 14 à 14 ß 6 d.; l'indigo cuivré, 5 ℔ à 5 ℔ 10 ß; — le mélangé, 6 à 6 ℔ 10 ß; — l'indigo bleu & violet, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔ 10 ß; — le bleu pur, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔; — le cacao, 13 ß; le carret, 11 à 12 ℔ la ℔.

Prix des denrées de la Martinique & de la Guadaloupe, au Havre dans l'Entrepôt.

Le ſucre, premiere ſorte, 58 à 60 ℔; ſeconde, 57 à 58 ℔; — 3^e. 54 à 55 ℔; — quatriéme, 49 à 50 ℔; — le ſucre commun, 43 à 45 ℔; — tête 38 à 40 ℔; — le brut, 25, à 28 ℔; — le coton, 160 à 167 ℔ 10 ß; — le bois de campêche, 18 à 18 ℔ 10 ß le *cent.*

Le café fin vert, 16 à 16 ß 6 d.; —

le café ordinaire, 15 à 15 ß 6 ₰; — le café vieux, 14 à 14 ß 6 ₰; — le cacao, 13 ß; — le carret, 11 à 12 ℔ la ℔.

Savon de Marſeille, bleu pâle, 50 ℔; le bleu vif, 47 ℔ 10 ß; — l'huile fine du Port-Maurice, en piéces, 67 ℔ 10 ß à 70 ℔; d°. en demi-pieces, 70 ℔ le *cent*.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port le 27 & le 30 Juillet, le navire la *Providence*, Capitaine Hebert venant de la Guadaloupe, d'où il a amené 105 barriques, 2 tierçons, 10 quarts de ſucre terré; — 57 barriques de ſucre brut; — 7 boucauts, 35 barriques, 20 quarts, 46 ſacs de café; — 83 balles, 11 ballots de coton; — 1 barrique de canefice; — 5 caiſſes de liqueurs; 20 caves de ſirops; — 25 barils de confitures.

Le Senau Hollandais la *Suzanne*, Capitaine *Jean Franſen*, venant du Port-Maurice, avec 276 pieces, 32 demi-pieces & 2 barils d'huile.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, les 27, 28, 29 & 31 Juillet, le navire Hollandais la *Dame Gertrude*, allant à Roterdam, chargé de ſucre & de café.

Le ſenau Hollandais la *Porte de la Mer*, & le ſenau Hollandais, la *Demoiſelle Marguerite*, allant à Amſterdam, chargés de ſucre & de café.

La Galiote Hollandaiſe la *Concorde*, allant à Hambourg, chargée de ſucre & de café.

Les ſenaus la *Syrene* & le *Prophête Ezechiel*, allant à Lisbonne, chargés de grains & de diverſes autres marchandiſes.

Le navire la *Mere de famille*, Capitaine *Leſcan*, allant au Cap Français.

Navire en armement.

Le navire la PRINCÉSSE EMILIE, de 120 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes, 11 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine ROUSSEL, de Dieppe, eſt actuellement en charge au Port du Havre, pour aller en droiture à LISBONNE, & partira à la fin d'Août. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à M. *E. R. L. Lenoble*; au Havre à M. *François Glier*.

DE S. VALERY *ſur Somme, le premier Août* 1765.

Les grains ſe ſont vendus ici pendant les 15 derniers jours du mois de Juillet, ſavoir, le bled froment, 30 ß; — le ſeigle & l'orge, 14 ß; — l'avoine, 12 ß le *boiſſeau*, meſure de Paris.

Navires en armement pour Cadix.

Le navire le FRANÇOIS ELIZABETH, Capitaine *Nicolas Lejoille*, dont le départ eſt fixé du 10 au 20 du préſent mois.

Le navire le St. LOUIS, Capitaine *Charles Bachelier*, qui partira le 25 Septembre prochain.

DE PARIS *le 7 Août* 1765.

Les vaiſſeaux de guerre Eſpagnols attendus de la Vera-Crux & de Carthagene ſont arrivés à Cadix, & l'on aſſure qu'ils rapportent quatorze millions de piaſtres, tant en or qu'en argent.

La nouvelle ne vient point directement de Cadix, puiſque les lettres de cette Ville arrivées aujourd'hui à Paris ſont en date du 19 Juillet; mais cette nouvelle eſt venue premierement par des lettres de Bayonne reçues d'Orléans quelques heures avant celles du Courier direct de Bayonne à Paris. Ces dernieres ont confirmé l'arrivée des vaiſſeaux. On a lieu de croire que la nouvelle eſt véritable, puiſque les lettres de Londres du 23 de Juillet ont annoncé précédemment le départ de ces vaiſſeaux de la Havane pour Cadix, en date du 29 Mai dernier.

LIVRES NOUVEAUX.

NOUVELLE FRANCE *ou* FRANCE COMMERÇANTE, *in*-12. 264 *pages, ſans compter l'Avis au Lecteur.*

Cet Ouvrage nous paraît celui d'un Citoyen bien intentionné, mais peu inſtruit de la matiere qu'il traite, & qui montre en tout plus d'érudition que de principes. Le reſumé de ce Livre ſe réduit à un projet de *Banques Provinciales*, qui auraient le droit *de fixer le prix des denrées ſuivant la pénurie ou l'abondance des récoltes, au deſſous même du prix légal; qui pourraient encore avoir le privilége excluſif, ou au moins de préférence, des matieres qui ne ſeraient pas même de premiere néceſſité*, &c. Heureuſement l'Auteur ne donne aucun moyen pour exécuter ce projet. Comme ſon Livre ne contient ni vérité, ni erreurs nouvelles, & que nous ne pourrions l'extraire, ſans nous trouver forcés de répéter ce qui a été dit d'avance en mille endroits pour la réfutation de ſes opinions, nous nous diſpenſerons d'en donner un extrait dans notre Journal.

FINANCES.

DE LONDRES, *le 22 Juillet* 1765.

UN Particulier a perdu ici il y a quelques jours un Procès avec dépens, pour avoir exigé ſeize ſchelins d'eſcompte ſur un billet de 30 ℔ ſterling, payable dans ſix ſemaines. Il a été de plus condamné en vertu de l'acte du Parlement contre les marchés, à une amande du triple de la valeur, c'eſt-à-dire, à payer au plaignant la ſomme de 90 ℔.

DE PARIS, *le 9 Août* 1765.

OFFICES *vacans aux parties caſuelles.*

GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

L'Office de Gouverneur de Pont-ſur-Seine, taxé à 2400 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 1440 ℔.

L'Office de Gouverneur de Pont-ſur-Yonne, taxé à 3600 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 2200 ℔.

L'Office de Gouverneur de Provins, taxé à 6400 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de la même Ville, taxé à 3840 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de Rozoy, taxé à 2200 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de Sens, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de Senlis, taxé à 4000 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de St. Denis, taxé à 4800 ℔.

Celui de Lieutenant de Roi de St. Germain en Laye, taxé à 4800 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement d'Août.
Bonnet fils,	20e.	A. 1765.	20
Berthe,	24e.	P. 1764.	12
Penchein,	25e.	A. 1765.	17
Billard,	32e.	A. 1765.	12
Bardin,	36e.	M. 1764.	17
Bonnet pere,	38e.	P. 1764.	12
Aliſſant,	39e.	A. 1765.	19
Defays,	42e.	C. 1765.	13
Delarue fils,	50e.	t. l.ouv. 1765	17
Molliere,	51e.	P. 1764.	12
Philippe,	52e.	A. 1765.	20
Thevenin,	54e.	Y. & a fini.	19
Maſſon,	59e.	P.	12
Filleul,	60e.	T.	13
Pannelier,	63e.	M.	10

Loterie de l'Ecole royale Militaire.

Le tirage de cette loterie a été fait le 5 Août 1765, en la maniere accoutumée. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont, 10, 29, 66, 17, 76.

Le prochain tirage ſe fera le Jeudi 5 Septembre prochain.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1765.	*Du Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*	*Jeudi 8.*
Actions des Indes.	1330	1330	1335	1340
Emprunts de la Comp.				
Promesses à 5 p $\frac{0}{0}$		14		
Promesses à 4 p $\frac{0}{0}$	38	38. 37 $\frac{1}{2}$ 38	38. 37 $\frac{1}{2}$	38
Actions des Fermes.	1005	1007 $\frac{1}{2}$		1010
Lots de la 3^{e} Loterie.	5^{e}. à 11^{e}. 17.	6^{e}. à 11^{e}. 17	6^{e}. à 11^{e}. 17	
		12^{e}. 22	12^{e}. 22. 13^{e}. 26 $\frac{1}{2}$	12^{e}. 22 13^{e}. 26 $\frac{1}{2}$
Amortissement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.	7 $\frac{1}{2}$ 3^{m}	6 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	6
Annuités.	447	447	447	447
Coupons d'annuités.	89 $\frac{1}{2}$	89 $\frac{1}{2}$	89. 1762. 1761. 89 $\frac{1}{2}$	89. 1761. 89 $\frac{1}{2}$ 1760. 90
Emprunt de 50 millions	14 $\frac{1}{4}$ 15. 3^{m}	14 $\frac{1}{4}$ 15 $\frac{1}{4}$ 4^{m}	14 $\frac{1}{4}$ 15. 3. 4^{m}	14 $\frac{1}{4}$ 14 $\frac{3}{4}$ 2^{m} 15. 3^{m} 15 $\frac{1}{2}$ 4^{m}
Colonies, 1759.	20	20	20	20
Canada.	34 $\frac{1}{2}$ 35. 2^{m} 37. 10^{m}	34 $\frac{1}{2}$	35	34 $\frac{1}{2}$ 35. 2^{m}
Époques.	5^{e}. 17. 10^{e}. 22	4^{e}. 17. 12^{e}. 21 $\frac{1}{2}$		10^{e}. 21 $\frac{1}{2}$
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p $\frac{0}{0}$.				
3 p $\frac{0}{0}$ sur les Cuirs.	49 $\frac{1}{2}$	49 $\frac{1}{2}$		
3 p $\frac{0}{0}$ sur les Postes.				
Bretagne.	12 $\frac{1}{2}$			
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 $\frac{3}{8}$ $\frac{7}{16}$ au $\frac{1}{4}$	56 $\frac{3}{8}$	56 $\frac{3}{8}$ $\frac{3}{8}$ au $\frac{1}{4}$	56 $\frac{3}{8}$ $\frac{3}{8}$ au $\frac{1}{4}$
Londres.	31 $\frac{1}{2}$	31 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$	31 $\frac{3}{8}$ $\frac{1}{2}$	31 $\frac{3}{8}$
Hambourg.	176 $\frac{1}{2}$	176 $\frac{3}{4}$ à 177	177 $\frac{1}{2}$	177 $\frac{1}{2}$
Madrid.	15 2	15 2	15 2	15 2
Cadix.	15	15	15	15
Livourne.	96 $\frac{3}{4}$	96 $\frac{3}{4}$	96 $\frac{1}{2}$	96 $\frac{1}{2}$
Lyon, *Août*.	$\frac{3}{8}$	$\frac{3}{8}$	$\frac{3}{8}$	$\frac{3}{8}$

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi: & le Journal le 15 de chaque mois: on y insere gratis *tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de 24 ℔, & pour le Journal seul, de 18 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Traversiere. On prie d'affranchir le prix des abonnements & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On recevra ces différents écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE,* DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Mardi 13 Août.

AGRICULTURE.

Sur les Abeilles.

LORSQUE le Miniſtere eſt occupé du ſoin de ramener les hommes à la connoiſſance des choſes de premiere utilité, qui dans tous les tems ont fait l'objet des études du ſage; on nous permettra de rapporter à ce ſujet un paſſage des Capitulaires de Charlemagne.

Capitularia de villis fiſci; ſeu Karolo magno Regi pertinentibus. (a)

» Art. XVII. Quoiqu'il arrive que » nous confions aux ſoins d'un ſeul Intendant l'adminiſtration de pluſieurs » de nos Métairies, il aura cependant » dans chacune de celles qu'il gouvernera, un homme qui ne ſera occupé » que des abeilles.

» Art. LXII. Nous ordonnons à nos » ſuſdits Intendans de nous préſenter » tous les ans à Noël leurs livres de régie, dans leſquels ils auront écrit dans » des articles diſtincts & ſéparés, le profit qu'ils auront fait ſur les bœufs, le » produit des grains de nos Métairies, » & des terres détachées du cens, des » amendes & des compoſitions; des permiſſions de chaſſer à la groſſe bête dans » nos forêts, de nos moulins, &c. &c. » *du miel, de la cire.*

Au milieu des ſollicitudes qu'entraîne avec ſoi le gouvernement d'un vaſte empire, ce grand Prince portait encore ſon attention ſur des détails économiques auxquels plus d'un particulier dédaignerait de ſe livrer aujourd'hui; il penſait que ſi les armes ſont le ſoutien d'un Etat, l'agriculture eſt le principe de ſa richeſſe & de ſa ſplendeur.

De-là cette attention à ſe faire rendre compte des opérations de l'économie rurale pour augmenter ſes revenus, & pour donner à ſes peuples le rare exemple d'une bonne adminiſtration domeſtique.

Cette leçon pratique, peut-être plus efficace que des loix & des réglemens, avait pour objet le bonheur des ſujets; & ce ſentiment ſi digne d'un monarque réglait ſes diſpoſitions ſouveraines. C'était le point de vue le plus flatteur, l'eſpoir le plus délicieux dont s'occupait Henri le-Grand; & nous voyons qu'il fait la loi de Louis XV.

On voit que la culture des mouches à miel était regardée par Charlemagne comme un objet important; aujourd'hui c'eſt une branche du commerce qui devient chaque jour plus conſidérable par la conſommation immenſe de la cire; & nous ne pouvons qu'inviter les citoyens qui connaiſſent l'économie des abeilles, à nous faire part de leurs idées, de leurs découvertes, & de la meilleure forme à donner aux ruches, pour augmenter ce genre d'agriculture trop négligé parmi nous.

(a) *Cap. reg. fr. a Baluſio. t.* I. *Col.* 331. *Recueil des Hiſt. de Fr. par Dom Bouquet, t. V. p.* 652.

EXTRAIT *d'une Lettre d'Oiſans en Dauphiné.*

Les Montagnes d'*Oiſans* en Dauphiné, Monſieur, renferment des Criſtaux de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

roche d'une assez belle qualité (*) ; qui de tout tems ont été exploités par les Habitans de ces Montagnes. Les premiers qui travaillerent les mines de Cristal en tirerent un assez grand profit : les Cristaux étoient rares & chers, & leur petite quantité les rendait exempts d'impôts dans le commerce qui s'en faisait. Bientôt les Travailleurs se multiplierent, & les Cristaux devenus plus abondans, & formant un objet remarquable de Commerce, furent assujettis aux différens droits des Fermes tant dans l'intérieur, qu'à la sortie du Royaume. En 1755, un Arrêt du Conseil du 13 Avril, supprima tous les droits sur ces cristaux, & cette opération bienfaisante aurait sans doute assuré la prospérité du Pays en favorisant son Commerce, si dans le même tems une Compagnie n'avait obtenu le privilége exclusif de l'exploitation de ces Mines. Cette Compagnie a ruiné les Montagnes où elle voulait s'enrichir, & a fini par se ruiner elle-même, & par abandonner l'extraction des Cristaux aux Habitans des lieux à qui elle l'avait arrachée. Ces Habitans en tiraient autrefois leur subsistance ; présentement la liberté de l'extraction du Cristal, dont ils ont été privés pendant dix ans, leur sera long-tems inutile ; d'autant sur-tout que l'on a rétabli les droits qui avaient été supprimés en faveur de la Compagnie : & les Cristaux, dont le prix est avili par l'abondance, sont moins que jamais dans le cas de supporter ces droits qui passent actuellement la valeur réelle de la chose. Mais il y a tout lieu de croire que le Gouvernement leur rendra la franchise dont la Compagnie jouissait.

(*) *Les Cristaux sont comme le Plâtre, l'Ardoise & la Pierre à bâtir, une production du territoire : c'est pourquoi on a inséré cette Lettre dans l'Article de l'Agriculture, & non dans celui du Commerce, quoiquelle pût aussi convenir à ce dernier.*

QUARTIER DE JANVIER 1765.

ETAT des Grains de toutes especes, Farines, Grains & Légumes sortis & entrés par tous les différens Ports & Bureaux du Royaume, pendant les mois de Janvier, Février & Mars 1765.

SÇAVOIR.

QUANTITÉ PAR QUINTAUX.

	Froment ou Méteil.	Seigles.	Farines.	Avoines.	Orges, Sarasins, Maïs & autres menus grains & grenailles.	Féves & autres légumes & graines.
Sortie	4277989 90lb	368129 10lb	1033689 55lb	314519 99lb	590559 56lb	552269 58lb
Entrée	78743 44	7561 70	3511 35	21064 59	3457 44	12954 64
Reste de sortie.	349055 46	29250 40	99857 20	10387 40	55598 12	42271 94

SUITE *Des questions sur lesquelles la Société Royale d'Agriculture de Caen demande des éclaircissemens.*

ART. XI. *De la Volaille, des Vers à Soye, des Abeilles.*

1°. Eleve-t-on beaucoup de volaille, & use-t-on à cet effet de quelques moyens extraordinaires, par exemple, pour les faire éclorre ?

2°. Fait-on quelque commerce de leur plume & comment ?

3°. Eleve-t-on des vers à soye & réussissent-ils ?

4°. A-t-on planté pour cela des meuriers blancs? viennent-ils bien ? sont-ils d'une bonne espece ? en a-t-on soin ? les taille-t-on ?

5°. Y a-t-il beaucoup d'abeilles ? les conserve-t-on, ou bien les fait-on mourir pour recueillir leur miel ? comment les ruches sont-elles construites, & de quoi sont-elles faites ?

6°. Quelle est la qualité du miel & de la cire, & s'en fait-il quelque commerce ?

ART. XII. *Des Habitans en général, & de la main-d'œuvre.*

1°. Y a-t-il beaucoup de journaliers dans le canton, & leur nombre suffit-il aux travaux ordinaires ?

2°. Sont-ce ceux du pays qui font les récoltes, ou bien en fait-on venir pour cela d'ailleurs ?

3°. Fait-on ramasser la récolte à prix d'argent, ou bien en donnant aux journaliers une partie des grains ?

4°. Combien paye-t-on tant en hyver qu'en été les journées d'hommes, de femmes & d'enfans ?

5°. Quel est le meilleur moyen d'employer utilement les enfans, de maniere que leur travail ne nuise, ni à leur santé, ni à leur accroissement ?

6°. File-t-on dans les villages beaucoup de chanvre, de lin, de laine, de coton ? y fait-on de la toile, ou quelques étoffes grossieres.

7°. Comment & de quoi sont bâties les maisons? comment & de quoi sont-elles couvertes ?

8°. Le pays est il sujet aux inondations, & n'y aurait-il point moyen de les prévenir, ou d'y remédier ?

9°. Y a-t-il des maladies épidémiques ? en peut-on connaître la cause & par-là les prévenir ?

10°. La population est-elle augmentée ou diminuée depuis cinquante ans ? si elle est diminuée, quelle en peut être la cause ?

11°. Y a-t-il dans le canton quelque autre objet relatif à l'Agriculture, & dont il ne fût pas parlé dans les questions précédentes ?

COMMERCE.

EXTRAIT *des Papiers Anglais du mois de Juillet* 1765.

La Compagnie Anglaise des Indes compte actuellement à son service, environ cinquante-cinq vaisseaux.

Dans la derniere vente qu'a faite cette Compagnie, les Marchands Hollandais ont acheté pour près d'un million sterling de toiles, de coton & autres toiles blanches, mais ils n'en retireront pas le gain qu'ils espéraient. Douze vaisseaux de leur Compagnie qui sont arrivés en Hollande avec une cargaison considérable de ces marchandises, les ont consternés. Cet événement fera beaucoup de tort ainsi qu'à notre vente prochaine, selon toute apparence.

Le Capitaine Dobson a eu occasion de relâcher à la Havanne ; mais il ne lui a pas été permis d'entrer plus avant que le Fort Moro. Les Espagnols étaient alors occupés à rétablir les anciens ouvrages de ce Fort, & à élever de nouvelles batteries aux environs. Il a appris qu'on était résolu de renvoyer sous peu de jours tous les Anglais qui se trouvaient dans l'isle deCuba ; que les marchés faits en dernier lieu avec eux devaient être rompus dans peu, & qu'enfin il ne serait plus permis

à aucun Bâtiment anglais d'entrer dans le Port de la Havane, ſous quelque prétexte que ce fût, à moins qu'il ne ſe trouvât en danger de faire naufrage ; que pluſieurs avaient déja éprouvé l'effet de cette réſolution, & qu'on avait refuſé de traiter avec eux pour aucun eſpèce de commerce.

Peche de la Baleine.

On apprend par diverſes Lettres de Londres que la pêche de la Baleine a été très abondante dans le Groenland.

Le *Hawke*, de Londres, Capitaine *Waterhouſe*, eſt arrivé le 20 Juillet au matin à Gréenland-Dock avec dix baleines, 255 veaux marins & 8 chevaux marins.

Le *Lion d'Or*, Vaiſſeau employé à la pêche du Groenland, du port de Liverpool, s'eſt perdu dans les glaces avec 8 baleines.

Le *Leith*, du port de ce nom, Capitaine *Cheyne*, venant du Groenland, eſt entré dans la rade de Leith avec 120 bottes d'huile de baleine, & 4 tonnes de fanons de baleine, tirées de quatre de ces poiſſons. Comme le vent était favorable, on attend d'heure en heure le *Campbeltown* & le *Royal Bounty*, vaiſſeaux appartenans au même Port, & employés à la pêche du Groenland. Leur pêche a été aſſez bonne, l'un a apporté ſept baleines & l'autre ſix.

Le *Swallow*, Capitaine *Knox*, eſt entré le 18 dans la Tamiſe avec douze caiſſes d'huile de baleine, & les fanons d'un de ces poiſſons.

d'Edimbourg, *le 17 Juillet* 1765.

Le *Bleſſed en Deavour*, du Port de Dunbar, eſt rentré le 17 dans ce même Port, venant des Mers du Groenland avec 5 baleines ſur ſon bord, & le *North-Star* avec trois. Toutes ces baleines étaient fort groſſes.

L'*Eagle* eſt entré le 20 dans la Tamiſe, venant de la pêche avec 3 baleines.

L'*Aventure*, Capitaine *Reed*, venant de la même pêche, eſt entré dans le port d'Yarmouth avec deux baleines.

Le *James*, Capitaine *Mills* eſt arrivé le 23 ſur la Tamiſe avec quatre baleines, & le *Riſing-Sun*, Capitaine *Chambers*, avec 3.

L'*Annabella*, Capitaine *Cockburn*, du port de Neucaſtle, eſt arrivé du Groenland à Shields, & a apporté 160 caiſſes d'huile de baleine, des fanons de huit de ces poiſſons, une peau d'ours & un ours. Ce Vaiſſeau a amené en Angleterre l'équipage du *Lion d'Or*.

On a reçu la nouvelle en Hollande par des vaiſſeaux qui y ſont arrivés les derniers jours de Juillet, que la fin de la pêche du Groenland a été beaucoup plus avantageuſe qu'on ne le comptait. Douze Vaiſſeaux Hollandais ont pris 49 baleines.

De Bordeaux, *le 3 Août* 1765.

Prix *des Denrées de l'Amérique, qui ont varié à Bordeaux.*

Le ſucre blanc, troiſieme *ſorte*, 49 à 51 ℔ ; — le coton de S. Domingue, 150 ℔ ; — celui de la Martinique, 140 ℔ *le cent.*

L'indigo cuivré fin, 5 ℔ 5 ß ; — l'indigo marchand, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ß ; — l'indigo inférieur, 4 ℔ *la livre.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le 26, 29 Juillet & 1 Août, 5 Navires venant des Colonies, ſçavoir, *la Francine*, de Nantes, de 120 tonneaux, Capitaine *Dupuy*, venant de Cayenne, avec 27 barriques de rocou ; — 4 balles, 2 ballots, 2 ſacs de coton ; — 1 baril de café ; — 3 caves de ſyrop.

Le Navire *le Vicomte de Belſunce*, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine *Bonniot de Benaud*, venant de St. Domingue, dont le chargement conſiſte en 253 bariques, 6 tiers 6 quarts de ſucre brut : — 39 quarts, 4 ſacs de café ; — 1 boucaut, 41 bariques, 2 tierçons, 22 quartres, 1 ſac d'indigo ; — 27 balles, 15 ballots de coton ; — 12 madriers de bois d'Acaiou ; — 4 barils de confitures ; — 3 caiſſes de ſyrops ; — 1 baril de liqueurs en bouteilles.

Le Navire *le Saint Léonard*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine *Boret*, venant de la Louiſiane, où il a chargé, 1 grenier de bois de campêche ; — 4 futailles d'indigo ; — 7 ballots de pelleteries ; — 8 bariques de ſucre brut ;